



## CHARTRE

Pour pouvoir adhérer à l'association aimkTARLOV, le futur adhérent doit accepter toutes les conditions de cette charte et la retourner signée, avec la mention « lu et approuvé » à la présidente de l'association Mme J.KUPPERSCHMITT. Cette charte doit être accompagnée de son formulaire d'inscription et de sa cotisation par chèque. **Sans la signature de la charte, l'entrée dans le groupe de discussion sera impossible.**

L'adhérent s'engage à respecter tous les autres membres de l'association.

Si un autre adhérent est en difficulté et demande du soutien, l'adhérent s'engage à apporter son aide dans la mesure de ses possibilités.

Il s'engage aussi à répondre anonymement aux différents questionnaires qui lui parviendront concernant la maladie de Tarlov. Il sera informé des résultats par le biais de l'assemblée générale, courriels, circulaires.

Si l'adhérent est en désaccord avec l'un des autres adhérents, il peut faire part de son désaccord directement à cette personne mais uniquement par courrier privé et sans agressivité, ceci afin d'éviter toute polémique.

L'adhérent s'engage aussi à ne pas créer de polémique.

L'adhérent s'engage à ne pas mettre en danger l'association en envoyant des propos diffamatoires par mails privés ou tout autre moyen de communication **et en particulier dans le groupe de discussion.** Si l'adhérent reçoit de tels propos, il peut en faire part au président ou à un membre du bureau.

Si l'adhérent fait partie du groupe de discussion, **ce groupe étant privé**, il s'engage à ne pas divulguer, par quelque moyen que ce soit les conversations et informations qui y sont publiées. **Un non respect de ce point pourra entraîner l'exclusion du membre de ce groupe par les modérateurs, après avis du bureau.**

\*Si l'un des points n'est pas respecté, le président, avec l'accord du bureau pourra envoyer un 1<sup>er</sup> avertissement à l'adhérent.

\*En cas de récidive, le président, avec l'accord du bureau, pourra exclure l'adhérent de l'association.

\*En cas d'exclusion, l'adhérent continuera de recevoir en mail privé toutes les informations concernant la maladie de Tarlov. Pour cette raison, la cotisation et les dons ne seront pas remboursés par l'association.

\*Si l'adhérent veut réintégrer l'association, sa demande ne sera acceptée qu'avec l'accord du bureau.

- Je souhaite participer au groupe de discussion (charte obligatoire pour y accéder)***
- Je ne souhaite PAS participer au groupe de discussion***

***Je soussigné(e) .....***  
***certifie avoir lu le document ci dessus,***  
***Date Signature, suivie de la mention « Lu et approuvé »***